



Ateliers « projet SAGE » de la Commission Locale de l'Eau

COMPTE RENDU

Réunions des,
10, 24 et 30 novembre 2022
et 12 janvier 2023

Membres de la Commission Locale de l'Eau (CLE) Dordogne Atlantique

- 28 membres présents ou représentés
- Equipe technique (EPIDOR, EVEN Conseil)

Ateliers :

- 10 novembre 2022 à Libourne
- 24 novembre 2022 à Monbazillac
- 30 novembre à La Lande-de-Fronsac
- 12 janvier à Prigonrieux

Etaient présents (28 membres présents ou représentés) :

Collège des collectivités (13 membres élus ou techniciens)

M. Jean GALAND, Conseiller départemental de la Gironde
M. Serge FOUCAUD, Maire de Bonneville-et-Saint-Avit-de-Fumadières
M. Jean-Claude DUCOUSSO, Adjoint au Maire de Castillon-la-Bataille, représentant du SMER'E2M
M. David REDON, Maire de Porchères, représentant de la CALI
M. Olivier JONQUIERE, Adjoint au Maire de Branne
M. Jean-Philippe PENAUD, Maire de Savignac-de-Duras
Mme. Arancha SIMO, Représentante du Conseil départemental de la Gironde
Mme. Julie ROUSSARIE, Représentante du Conseil départemental de la Gironde
Mme. Aurore TAVERNIER, Représentante du Conseil départemental de la Gironde
M. Stéphane WAGNER, Représentant du Conseil départemental de la Dordogne
M. Valentin DELTREIL, Représentant du Conseil départemental de la Dordogne
Mme. Nathalie JACQUEMIN, Représentante du Conseil départemental de la Dordogne
M. Guy PUSTELNIK, Représentant de la CAB

Collège de l'Etat (6 membres présents ou représentés) :

Mme. Marie-Claire REIGNIER, Représentante de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne
Mme. Rachel BAGUET, Représentante de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne
M. Céline DELRIEUX, Représentante de la Préfecture de la Dordogne
M. Maxime BOIZON, Représentant de la Préfecture de la Dordogne
Mme. Lisa PERROT, Représentant de la Préfecture de la Gironde
M. Alan RIFFAUD, Représentant de l'Office Français de la Biodiversité

Collège des usagers (9 membres présents ou représentés) :

Mme. Sabrina DUBOURNAIS, Conseil interprofessionnel du vin de Bordeaux
Mme Céline DUSSERVAIS, Electricité De France UP Centre
M David THOMAS-ARCHAMBEAU, Electricité De France UP Centre
M. Hilaire DOUMENC, Electricité De France UP Centre
M. Jean-Marc GAROT, Fédération des Associations Agréées pour la Pêche et la Protection des Milieux Aquatiques de la Dordogne
M. Arnaud DENOUEIX, Fédération des Associations Agréées pour la Pêche et la Protection des Milieux Aquatiques de la Dordogne
Mme. Simone SALVARELLI, UFC Que Choisir Région Nouvelle Aquitaine
M. Guillaume DESMAREST, UNICEM Nouvelle Aquitaine
M. Luc-Olivier DELEBECQUE, CRPF Nouvelle Aquitaine

Assistaient également à la réunion :

Mme. Audrey GUIRAUD, EVEN Conseil
Mme. Christine GUERIN, EPIDOR
Mme. Adeline COUTURIER, EPIDOR
Mme. Lydie RIERA, EPIDOR
Mme. Amélie BRESSON, EPIDOR
Mme. Justine QUETIER, EPIDOR
Mme. Sylvie HURISSE, EPIDOR
M. Guillaume LALOGNE NEIGE, EPIDOR
M. Frédéric MOINOT, EPIDOR
M. Pascal VERDEYROUX, EPIDOR
M. Baptiste POTET, EPIDOR
M. Thomas PIQUET, EPIDOR

Préambule

Dans le cadre de l'élaboration de la stratégie du SAGE, les membres de la Commission Locale de l'Eau ont été appelés à travailler collectivement sur les orientations et sous-orientations stratégiques. A cet effet, 4 réunions sous forme d'ateliers ont été organisées entre fin 2022 et début 2023. Un séminaire inhérent aux poissons migrateurs amphihalins et devant accompagner les débats, a dû être annulé par faute de participants.

Les ateliers se sont articulés autour des enjeux du SAGE regroupés par grands thèmes fédérateurs (Répartition des enjeux par atelier « projet SAGE » Tableau 1 & Figure 1).

	Enjeux SAGE intégrés au thème de l'atelier
Atelier 1	① Continuité écologique et milieux naturels sur la Dordogne ② Le bouchon vaseux
Atelier 2	① Aménagement du territoire et structuration ② La nappe alluviale de la Dordogne ③ Ruissellement : résilience territoriale
Atelier 3	① Usages identitaires : viticulture, pêche professionnelle, navigation/hydroélectricité, loisirs nautiques ② Maintien d'un tissu industriel durable
Atelier 4	① Domanialité, environnement, culture et patrimoine : la vitrine du territoire ② Les affluents ③ Les palus

Tableau 1 : Répartition des enjeux par atelier « projet SAGE »

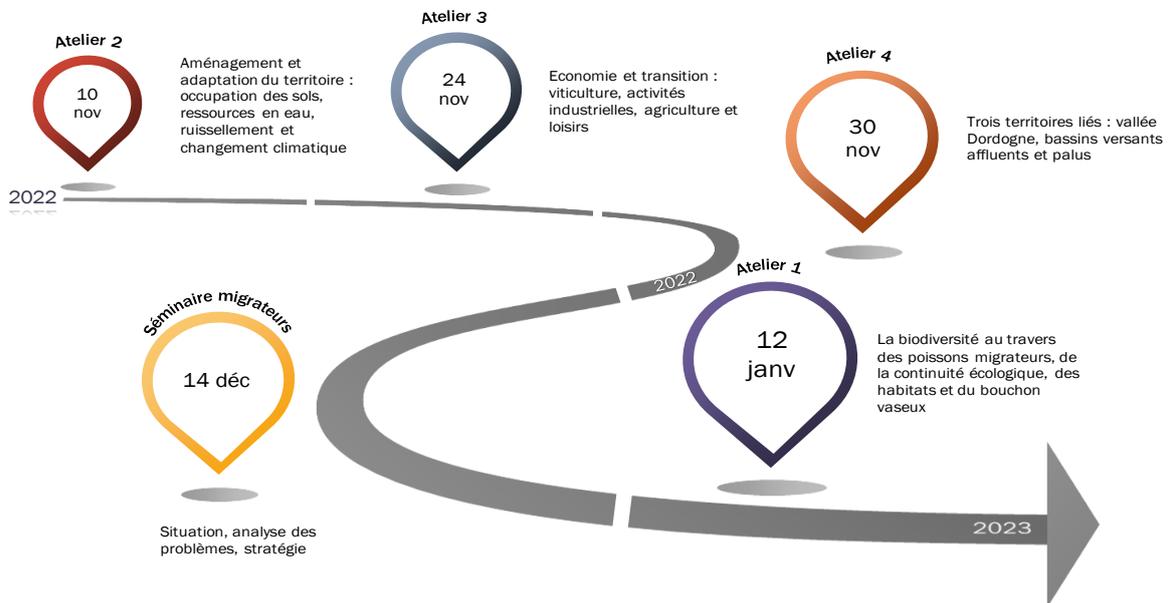


Figure 1 : Chronologie des ateliers « projet SAGE » et du séminaire « poissons migrateurs »

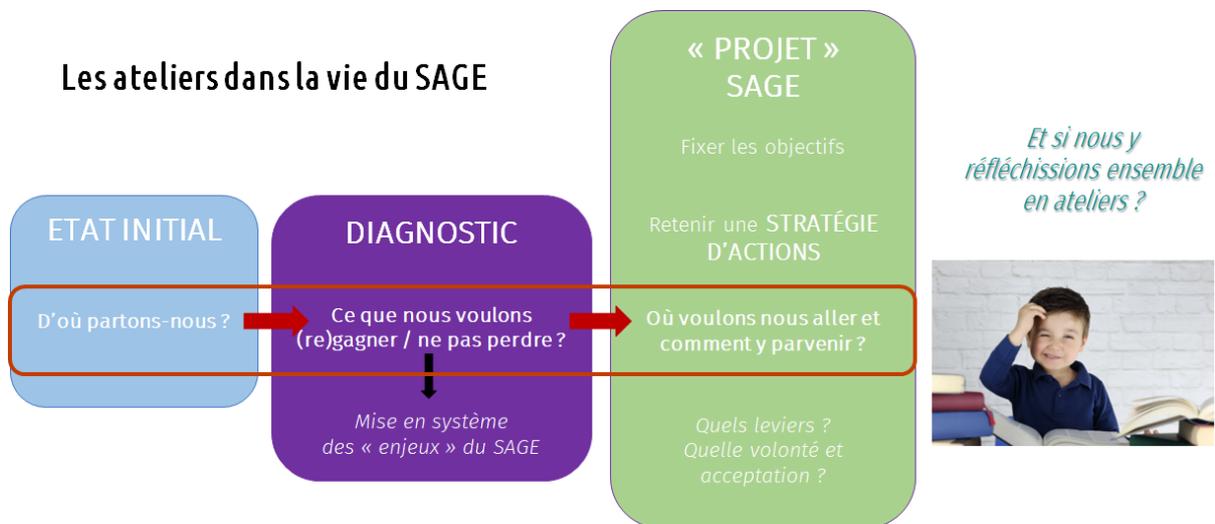


Figure 2 : L'articulation des ateliers « projet SAGE » dans la vie du SAGE

L'objectif des ateliers était de dessiner le « squelette » de la stratégie du SAGE en s'interrogeant sur « ce qu'être ambitieux pour le territoire signifie vis-à-vis des enjeux définis à l'issue du diagnostic ». Ainsi s'agit-il de :

- Formaliser la force et l'ambition de l'engagement communs des acteurs territoriaux : sur quoi voulons-nous travailler et dans buts ?
- Préciser les orientations spécifiques du SAGE et sa plus-value (par rapport aux actions et politiques déjà menées mais aussi en termes de nouvelles impulsions ou orientations à donner).

Les débats qui ont rassemblé les membres de la CLE du SAGE Dordogne Atlantique (et équipes techniques associées), les ont été amenés à s'exprimer collectivement, enjeu après enjeu, sur des propositions d'orientations et de sous-orientations stratégiques. Chaque atelier s'est articulé autour de 4 temps forts :

- Exposé du cadre des ateliers
- Exposé de la méthode de travail en atelier
- Temps des débats
- Plénière de restitution.

La méthode de travail retenue a permis :

- **Temps 1** : Un rappel les éléments clés de compréhension des 10 enjeux issus du diagnostic du SAGE
- **Temps 2** : D'échanger sur les propositions avancées (orientations et sous-orientations), d'en proposer de nouvelles et/ou de reformuler, de converger vers des priorités, voire des décisions consensuelles.
- **Temps 3** : De concrétiser l'engagement de la CLE exprimé au travers des axes stratégiques retenus via la mise en commun d'objectifs potentiels à se fixer pour préciser et répondre aux sous-orientations. Aux objectifs ont pu être joints des leviers d'actions.

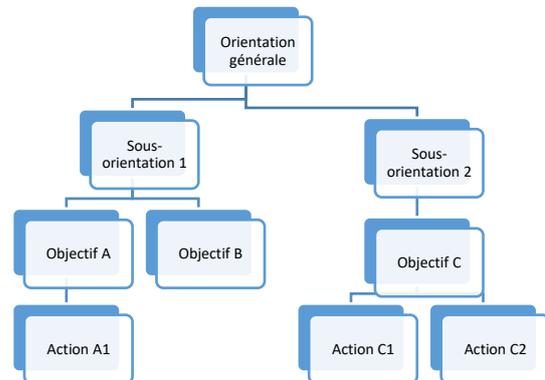


Figure 3 : Articulation des orientations, sous-orientations, objectifs et actions

L'expression collective a été mise au cœur des débats, tant dans le choix et la formulation des orientations et sous-orientations que dans la justification

de celles-ci (plus note de sondage collective d'appréciation de l'intérêt de l'axe stratégique vis-à-vis de l'enjeu) (Tableau 2).

STRATEGIE : FAIRE DE LA NAPPE ALLUVIALE DE LA DORDOGNE UN ATOUT POUR L'AVENIR DU TERRITOIRE		ATELIER 2 « Aménagement et adaptation du territoire : occupation des sols, ressources en eau, ruissellement et changement climatique »	
SOLS-ORIENTATIONS ET OBJECTIFS		Enjeu – NAPPE ALLUVIALE	
<p>SOUS-ORIENTATION 1 : Garantir la préservation des ressources en eau à usage alimentaire</p>			
<p>Cette orientation vous semble-t-elle pertinente ?</p> <p>FAIBLEMENT MODEREMENT FORTEMENT</p>	<p>Quels objectifs se fixer au niveau du territoire (collectivités, acteurs économiques, autres acteurs locaux, habitants, ...) pour préciser l'orientation ? Si possible, territorialiser les objectifs et préciser les acteurs concernés.</p> <p>① Ex : Protéger les aires d'alimentation des ressources stratégiques (Eocène, Crétacé, nappe alluviale) en eau potable.</p>	<p>Lister les mesures à mener sur le territoire pouvant illustrer l'orientation et les objectifs. Si possible, identifier les porteurs de projet.</p> <p>① Ex : Décliner [dans un délai de 3 ans] un schéma de protection des zones stratégiques AEP au travers des SCoT. Syndicats des SCoT.</p>	
<p>A quel niveau l'orientation permet-elle de répondre aux objectifs de « bon état » des masses d'eau visés par la DCE ?</p> <p>FAIBLEMENT MODEREMENT FORTEMENT</p>	<p>②</p>	<p>②</p>	
<p>A quel niveau l'orientation permet-elle d'assurer l'adaptation du territoire au changement climatique ?</p> <p>FAIBLEMENT MODEREMENT FORTEMENT</p>	<p>③</p>	<p>③</p>	
<p>A quel niveau l'orientation constitue-t-elle un progrès pour le territoire ?</p> <p>FAIBLEMENT MODEREMENT FORTEMENT</p>	<p>④</p>	<p>④</p>	
<p>Justification collective :</p> <p>Cette orientation vous semble-t-elle prioritaire au sein d'une stratégie pour faire de la nappe alluviale un atout d'avenir pour le territoire ? (placer le curseur sur la ligne et donner une note comprise entre 0 et 5)</p> <p>FAIBLEMENT PRIORITAIRE ←-----→ FORTEMENT PRIORITAIRE</p>		<p>CONSENSUS : OUI / NON</p>	
<p>SOUS-ORIENTATION 2 : Réhabiliter la ressource en eau de la nappe alluviale de la Dordogne</p>			
<p>Cette orientation vous semble-t-elle pertinente ?</p> <p>FAIBLEMENT MODEREMENT FORTEMENT</p>	<p>Quels objectifs se fixer au niveau du territoire (collectivités, acteurs économiques, autres acteurs locaux, habitants, ...) pour préciser l'orientation ? Si possible, territorialiser les objectifs et préciser les acteurs concernés.</p> <p>① Ex : Mieux connaître la ressource de la nappe alluviale.</p>	<p>Lister les mesures à mener sur le territoire pouvant illustrer l'orientation et les objectifs.</p> <p>① Ex : Mettre en œuvre une stratégie interdépartementale d'état (des lieux) de la nappe alluviale de la Dordogne [allant jusqu'à l'identification d'unités fonctionnelles]. Conseils départementaux.</p>	
<p>A quel niveau l'orientation permet-elle de répondre aux objectifs de « bon état » des masses d'eau visés par la DCE ?</p> <p>FAIBLEMENT MODEREMENT FORTEMENT</p>	<p>②</p>	<p>②</p>	
<p>A quel niveau l'orientation permet-elle d'assurer l'adaptation du territoire au changement climatique ?</p> <p>FAIBLEMENT MODEREMENT FORTEMENT</p>	<p>③</p>	<p>③</p>	
<p>A quel niveau l'orientation constitue-t-elle un progrès pour le territoire ?</p> <p>FAIBLEMENT MODEREMENT FORTEMENT</p>	<p>④</p>	<p>④</p>	
<p>Justification collective :</p> <p>Cette orientation vous semble-t-elle prioritaire au sein d'une stratégie pour faire de la nappe alluviale un atout d'avenir pour le territoire ? (placer le curseur sur la ligne et donner une note comprise entre 0 et 5)</p> <p>FAIBLEMENT PRIORITAIRE ←-----→ FORTEMENT PRIORITAIRE</p>		<p>CONSENSUS : OUI / NON</p>	

Tableau 2 : Exemple de support aux débats

Les éléments de production collective sont présentés ci-après, atelier par atelier, enjeu par enjeu.

Les notes de sondage moyennées répondent au classement ci-après :

	Priorité maximale (5 points)
	$4,5 \text{ points} \leq \text{priorité} < 5 \text{ points}$
	$4 \text{ points} \leq \text{priorité} < 4,5 \text{ points}$
	$3,5 \text{ points} \leq \text{priorité} < 4 \text{ points}$

Les objectifs énoncés rendent compte de la mise en commun du champ des possibles sans autre ambition de sélection ni même de priorisation. Ils sont retranscrits afin d'éclairer les sous-orientations auxquels ils sont rattachés. La liste des leviers potentiels d'action est annexée au présent document.



Atelier 1 - La biodiversité au travers des poissons migrateurs, de la continuité écologique, des habitats et du bouchon vaseux

1/ Enjeu « Bouchon vaseux »

Orientation générale	
Formulation initiale	Réussir l'indispensable prise en compte du bouchon vaseux dans la dynamique de développement des territoires de l'inter-SAGE "Garonne-Dordogne-Estuaire"
Formulation post-consultation	Prendre en compte le bouchon vaseux dans la dynamique de développement des territoires de l'inter-SAGE « Garonne-Dordogne-Estuaire »

Sous orientation 1	
Formulation initiale	Consolider un véritable inter-SAGE "bouchon vaseux" (Garonne-Dordogne-Estuaire) avec fixation d'objectifs de travail et de résultat
Formulation post-consultation	Construire un inter-SAGE « bouchon vaseux » (Garonne-Dordogne-Estuaire) avec fixation d'objectifs communs, de résultats et de moyens
Note globale	
Justifications	Une gouvernance efficace s'impose pour un enjeu qui concerne un territoire plus vaste que celui du SAGE et qui nécessite de bien coordonner les actions et les acteurs. Un doute toutefois subsiste quant au véritable pouvoir décisionnel de cette instance (à coupler avec un inter-EPTB ?)
Remarques	Sous-orientation à très fort consensus

Sous orientation 2	
Formulation initiale	Renforcer la connaissance du processus naturel de bouchon vaseux et de son évolution temporelle-géographique
Formulation post-consultation	Renforcer la connaissance du bouchon vaseux
Note globale	
Justifications	Sous-orientation à très fort consensus : le socle pour la mise en place de toutes les autres orientations. Mieux connaître = mieux agir. Nécessité de dynamiser la recherche
Remarques	Sous-orientation à très fort consensus (à mettre en position 1)

Sous orientation 3	
Formulation initiale	Anticiper et agir sur les effets aggravants du bouchon vaseux
Formulation post-consultation	Agir par anticipation sur les effets aggravants du bouchon vaseux
Note globale	
Justifications	Ne pas attendre mais être dans l'anticipation. Ne pas aggraver une situation dépendante des activités sur tout le bassin versant (qualité des eaux, érosion des sols, gestion des grands barrages, ...)
Remarques	Sous-orientation à fort consensus

Autre proposition de sous-orientation	
Formulation	Améliorer la communication et la pédagogie sur le bouchon vaseux
Justification	Nécessité d'apporter et de diffuser les connaissances ainsi que de sensibiliser (élus, scolaires, usagers, ...) : vulgarisation des résultats de recherche et prise de conscience des effets de l'action humaine

Propositions d'objectifs à se fixer pour répondre aux (sous-)orientations stratégiques :

- Améliorer la connaissance :
 - Des facteurs d'influence (hydrologie artificialisée, cumuls des rejets, apports sédimentaires)

- Des conditions physicochimiques critiques pour le cycle des poissons migrateurs
- Des impacts du bouchon vaseux sur l'écosystème aquatiques et les usages
- De la composition des sédiments du bouchon vaseux
- Conforter le suivi du bouchon vaseux ainsi que sa prospective d'évolution et des effets induits pour le territoire (« scénario du pire »)
- Identifier les pistes d'action favorables à l'amélioration de la situation :
 - Gestion des débits par les barrages
 - PPG
 - Rejets de STEP
 - Eaux pluviales
- Disposer d'une gouvernance unique et intégratrice (inter-bassins, multi-usages) à l'échelle d'un périmètre pertinent
- Définir les conditions, les moyens et les contours de la gouvernance pour en garantir l'efficacité dans les réflexions et l'action.

2/ Enjeu « Continuité écologique et milieux naturels sur la Dordogne »

Orientation générale	
Formulation initiale	Réussir l'impérative conservation des grands migrateurs amphihalins
Formulation post-consultation	Contribuer à la réussite de l'impérative conservation des grands migrateurs amphihalins

Sous orientation 1	
Formulation initiale	Améliorer les conditions de libre circulation des poissons migrateurs sur les ouvrages du Bergeracois
Formulation post-consultation	Améliorer les conditions de libre circulation des poissons migrateurs sur les trois ouvrages hydroélectriques du Bergeracois et pérenniser les performances des dispositifs de franchissement
Note globale	
Justifications	L'amélioration de la libre circulation des poissons est une condition nécessaire et indispensable mais qui ne dédouane pas de traiter des autres sujets
Remarques	Sous-orientation ne faisant pas clairement consensus ¹ . Des stocks de poissons qui continuent de décroître malgré les avancées (démarche transversale utile ?). Marge de manœuvre du SAGE par rapport à la réglementation en vigueur ? Des améliorations oui, mais à confirmer dans le temps
Sous orientation 2	
Formulation initiale	Garantir des milieux de vie et de reproduction de qualité (habitats)
Formulation post-consultation	Améliorer la continuité sédimentaire et garantir des milieux de vie et de reproduction de qualité (habitats)
Note globale	
Justifications	Indispensable et une condition sine qua none à la sous-orientation 1 : fondamentale après la continuité piscicole pour poursuivre le cycle de vie et maintenir les stocks de poissons. Responsabilité forte du SAGE
Remarques	Sous-orientation faisant clairement consensus ¹ . Des doutes et divergences exprimés sur les mesures à prendre vis-à-vis des milieux
Sous orientation 3	
Formulation initiale	Faire des affluents des milieux d'accueil favorables pour les migrateurs
Formulation post-consultation	Améliorer la continuité sédimentaire et garantir des milieux de vie et de reproduction de qualité (habitats) [fusion des sous-orientations 2 et 3]
Note globale	
Justifications	Plus-value à tirer de la connaissance et de la reconquête des affluents vis-à-vis des migrateurs. Enjeu potentiel de certains affluents (et des confluences) pour certaines espèces cibles (lamproie marine notamment) mais forte disparité entre les affluents (forte perte de naturalité, étiages sévères)

¹ Consensus pour 2 groupes sur 3. Pour le 3^{ème} groupe, pas de note et de justification collective claire se dégageant.

Remarques	Sous-orientation faisant clairement consensus ¹ . A fusionner avec la sous-orientation 2. Actions sur des affluents ciblés pour leur potentiel d'accueil (priorisation des affluents et des travaux en matière de continuité écologique)
Sous orientation 4	
Formulation initiale	Réduire les facteurs extérieurs (hors CE) impactant les stocks de migrateurs et améliorer leur connaissance
Formulation post-consultation	Améliorer la connaissance des facteurs limitants des écophases des grands migrateurs amphihalins et agir pour leur réduction
Note globale	
Justifications	Connaître (interdisciplinarité) pour mieux agir. Opportunité d'une meilleure plus-value des actions
Remarques	Sous-orientation faisant clairement consensus ¹ . Divergence des avis quant aux facteurs d'influence et aux leviers potentiels d'action (silure, pêche, qualité des eaux, ...) qui renvoie à une méconnaissance en la matière de la CLE. Sous-orientation à rattacher éventuellement à la sous-orientation 2
Autre proposition de sous-orientation	
Formulation	Réduire les facteurs limitants sur toutes les écophases des 8 grands migrateurs amphihalins (si sous-orientation 4 scindée en 2 : connaître / réduire)
Justification	Agir au bon endroit et au bon moment
Autre proposition de sous-orientation	
Formulation	Améliorer les connaissances
Justification	Connaître pour mieux cibler les actions. A travailler en inter-SAGE

Propositions d'objectifs à se fixer pour répondre aux (sous-)orientations stratégiques :

- Améliorer la connaissance :
 - Des flux de migration entre Saint-Terre et Mauzac (tronçons de rivière)
 - Des habitats
 - Des suivis [suivis à continuer]
 - Des facteurs de prédation (pêche, silure)
 - De toutes les écophases et autres facteurs d'influence (nourriture, qualité de l'eau, ...)
- Conserver-restaurer les habitats aquatiques et les continuités écologiques (TVB ; Dordogne et affluents) en fonction des potentiels
- Faire en sorte que les PPG répondent aux objectifs du SAGE
- Réduire les pressions de pêche et du silure sur les différentes espèces menacées
- Coordonner les actions sur les migrateurs à une échelle cohérente (de l'Estuaire à l'amont ; l'Inter-SAGE)
- Confirmer les démarches et la R&D en matière de libre circulation des poissons et réviser les règlements d'eau.



Atelier 2 - Aménagement et adaptation du territoire : occupation des sols, ressources en eau, ruissellement et changement climatique

1/ Enjeu « La nappe alluviale de la Dordogne »

Orientation générale	
Formulation initiale	Faire de la nappe alluviale de la Dordogne un atout pour l'avenir du territoire"
Formulation post-consultation	Idem
Remarques	Axe stratégique jugé très prioritaire

Sous orientation 1	
Formulation initiale	Garantir la préservation des ressources en eau à usage alimentaire
Formulation post-consultation	Garantir la préservation des ressources stratégiques pour l'alimentation en eau potable
Note globale	
Justifications	Urgence de mieux connaître. Important de travailler sur l'eau potable sous l'angle de quelle eau exploitable (et quels autres usages). Ressource alluviale de la Dordogne qui risque de devenir une ressource complémentaire indispensable (par ailleurs intéressante au regard des coûts énergétiques liés à l'exploitation de l'AEP). Intérêt de la notion d'infiltration (recharge)
Remarques	Sous-orientation à très fort consensus

Sous orientation 2	
Formulation initiale	Réhabiliter la ressource en eau de la nappe alluviale de la Dordogne
Formulation post-consultation	Idem
Note globale	
Justifications	Améliorer la qualité de la nappe alluviale pour en faire une ressource complémentaire aux principales ressources AEP du territoire SAGE et en support de la qualité des milieux associés
Remarques	Sous-orientation à très fort consensus. Difficulté d'actions sur les captages existants sans périmètres de protection

Propositions d'objectifs à se fixer pour répondre aux (sous-)orientations stratégiques :

- Améliorer la connaissance :
 - Des prélèvements
 - Du système aquifère de la nappe alluviale et les interrelations entre systèmes
 - Des impacts de la production hydroélectrique sur la nappe en contexte de changement climatique (étiage)
- Prévenir les pollutions sur les aires d'alimentation de captage
- Informer-sensibiliser les acteurs et le grand public aux enjeux de gestion durable de la ressource en eau
- S'assurer de la compatibilité entre les usages et la préservation de la ressource sur les aires d'affleurement de nappe ou zones sensibles.

2/ Enjeu « Ruissellement : résilience territoriale »

Orientation générale	
Formulation initiale	Intégrer la problématique du ruissellement au plus tôt dans les processus d'aménagement et d'urbanisation du territoire
Formulation post-consultation	Idem

Sous orientation 1	
Formulation initiale	Intégrer "les chemins de l'eau" dans les projets d'aménagement, d'urbanisation et d'usage des sols, pour l'amélioration de la qualité des eaux
Formulation post-consultation	Intégrer le ruissellement dans les projets d'aménagement, d'urbanisation et d'usage des sols, pour l'amélioration de la qualité des eaux
Note globale	
Justifications	Des événements de crise récents qui témoignent du risque existant. Des documents d'urbanisme pas (assez) intégrateur de l'enjeu. Une nécessité de traitement de l'enjeu unique et « englobante » (« chemins de l'eau » qui relèvent du droit commun à l'opposé des fossés qui relèvent du droit privé). Une sous-orientation qui contribue à la reconquête paysagère et aux aménités
Remarques	Sous-orientation à très fort consensus (complémentaire aux autres axes stratégiques en matière d'amélioration de la qualité des eaux)
Sous orientation 2	
Formulation initiale	Gérer les bassins versants pour prévenir et limiter les risques de ruissellement (transfert d'eau amont/aval, principe de solidarité)
Formulation post-consultation	Idem
Note globale	
Justifications	Deux volets : prévention sur les têtes de bassin versant et gestion quotidienne plus curative. Dimension bassin versant essentiel (enjeu de gouvernance cours d'eau-bassins versants pour une cohérence de gestion amont-aval) : vision intégrée par bassin versant. Intérêt des documents d'urbanisme en la matière à compléter par de la sensibilisation-communication (acteurs socio-professionnels, ...)
Remarques	/

Propositions d'objectifs à se fixer pour répondre aux (sous-)orientations stratégiques :

- Améliorer la connaissance :
 - Du ruissellement (aléa)
 - Des modalités de gestion des eaux pluviales à l'échelle des communes et CdC
- Disposer de règles d'aménagement uniques
- Avoir une démarche intégrée et concertée de gestion des eaux pluviales (rurales, urbaines) à l'échelle de chaque bassin versant
- Accroître la part d'eau infiltrée en promouvant les SFN, la diversification culturale et le recours à l'agroécologie.

3/ Enjeu « Aménagement du territoire et structuration »

Orientation générale	
Formulation initiale	Réussir l'intégration des milieux aquatiques-milieux naturels associés et des continuités écologiques dans la dynamique de développement à l'œuvre sur le territoire de Dordogne Atlantique
Formulation post-consultation	Réussir l'intégration des milieux aquatique-milieux naturels associés et des continuités écologiques dans l'aménagement du territoire

Sous orientation 1	
Formulation initiale	Faire du SAGE un outil d'intégration effectif de la gestion de l'eau, des milieux et des continuités écologiques avec le développement et l'aménagement
Formulation post-consultation	Idem
Note globale	
Justifications	Vision intégrée propre au SAGE, indispensable dans la planification urbaine. Importance du terme « effectif » au sens où le SAGE doit se doter d'outils opérationnels et réaliser-accompagner des actions concrètes. L'effectivité passe par la participation : le SAGE comme lieu de rencontre et d'assistance aux acteurs de l'eau
Remarques	Sous-orientation à très fort consensus
Sous orientation 2	
Formulation initiale	Préserver, restaurer et valoriser une trame verte et bleue fonctionnelle sur l'ensemble du territoire du SAGE
Formulation post-consultation	Idem
Note globale	
Justifications	Sous-orientation importante car périmètre pertinent. Priorité car complémentarité du SAGE avec les autres réglementations. Rôle du SAGE primordial dans cette sous-orientation (notamment soutien aux syndicats). En appui à d'autres enjeux : milieux, continuités, migrateurs, ruissellement
Remarques	Sous-orientation à très fort consensus
Sous orientation 3	
Formulation initiale	Garantir la préservation des ressources en eau à usage alimentaire
Formulation post-consultation	Garantir la préservation des ressources stratégiques pour l'alimentation en eau potable
Note globale	
Justifications	
Remarques	Voir enjeu « nappe alluviale de la Dordogne »
Sous orientation 4	
Formulation initiale	Limiter le risque de ruissellement
Formulation post-consultation	Idem
Note globale	
Justifications	
Remarques	Voir enjeu « ruissellement : résilience du territoire »
Sous orientation 5	
Formulation initiale	Promouvoir une nouvelle culture de l'eau
Formulation post-consultation	Promouvoir une nouvelle perception sociale de l'eau
Note globale	
Justifications	Vision de l'eau et de son cycle complet comme un atout pour le territoire et un moyen de fédérer les acteurs-la population. Dimension historique et patrimoniale de l'eau (les marqueurs). L'eau aussi comme richesse et non restreinte aux notions de flux et d'usages. Sous-orientation favorable à faire du SAGE un atout plus qu'une contrainte
Remarques	Sous-orientation à très fort consensus

Propositions d'objectifs à se fixer pour répondre aux (sous-)orientations stratégiques :

- Améliorer la connaissance (pour mieux protéger) de la TVB
- Accompagner la mise en compatibilité effective des documents d'urbanisme avec le SAGE (avec priorisation des enjeux, définition des zones prioritaires d'action)
- Favoriser les échanges et partenariats entre le SAGE (CLE), les acteurs de l'aménagement du territoire et les structures gémapiennes
- Travailler sur des territoires-test pour l'intégration effective du SAGE dans l'aménagement du territoire
- Communiquer/sensibiliser/valoriser :
 - La TVB et son rôle dans l'aménagement du territoire (structuration paysagère, cycle de l'eau, CC, cadre de vie et de récréation)
 - Le SAGE, son application et ses effets
- Conserver les zones humides et les boisements et se doter d'outils à cet effet
- Protéger la TVB en fixant des objectifs quantitatifs de restauration.



Atelier 3 - Economie et transition : viticulture, activités industrielles, agriculture et loisirs

1/ Enjeu « Viticulture (usages identitaires) »

Orientation générale	
Formulation initiale	Soutenir la viti-viticulture dans la mise en œuvre de procédures favorables à un modèle d'exploitation durable de la vigne
Formulation post-consultation	Accompagner la filière viti-vinicole dans la mise en œuvre de procédures favorables à un modèle d'exploitation durable de la vigne

Sous orientation 1	
Formulation initiale	Capitaliser les retours d'expérience en matière de transition écologique et anticiper l'avenir
Formulation post-consultation	Capitaliser et diffuser les retours d'expérience en matière de transition écologique et anticiper l'avenir
Note globale	
Justifications	Valoriser les efforts déjà faits et enclencher une force de frappe plus puissante : image de la production locale, labels, (éco)conditionnalités, ... Caractère déterminant des REX, sous une forme de diagnostics, pour "faire savoir" et partir sur un "socle" commun de connaissance. Préalable aux sous-orientations 2 et 3
Remarques	Sous-orientation à très fort consensus. Possible rattachement aux sous-orientations 2 et 3

Sous orientation 2	
Formulation initiale	Encourager et accompagner la transition écologique dans le domaine de la viticulture
Formulation post-consultation	Promouvoir et accompagner la transition écologique dans le domaine viticole
Note globale	
Justifications	Nécessité de progresser et d'accompagner à cet effet : les démarches en faveur de la transition écologique relèvent encore de l'expérimental
Remarques	Sous-orientation à très fort consensus

Sous orientation 3	
Formulation initiale	Encourager et accompagner la transition écologique dans le domaine de la viticulture
Formulation post-consultation	Promouvoir et accompagner la transition écologique dans le domaine viticole
Note globale	
Justifications	Nécessité de progresser et d'accompagner à cet effet. Les petites structures, particulièrement, ont besoin de soutien. Des marges de manœuvre quant aux optimisations de process (flux d'eau)
Remarques	Sous-orientation à fort consensus mais qui paraît moins prioritaire, la gestion des effluents semblant plus simple à gérer que les sujets d'apports-transferts de polluants

Autre proposition de sous-orientation	
Formulation	Accompagner la filière viti-vinicole face au changement climatique
Justification	Meilleure prise en compte de la gestion de l'eau notamment et stratégie de résilience

Propositions d'objectifs à se fixer pour répondre aux (sous-)orientations stratégiques :

- Capitaliser les retours d'expérience (gestion de l'eau, SME, effluents, ...) et fédérer (création d'un cadre) les acteurs du territoire (y compris via les actions)
- Tirer profit des retours d'expérience (appui des mesures techniques utiles) et inviter financièrement les acteurs de la filière pour anticiper les freins aux changements de pratiques
- Former-sensibiliser aux pratiques alternatives favorables à la transition écologique de la culture de la vigne
- Equiper les exploitations (prioritairement les petites) dans leur dispositifs de traitement des effluents vinicoles
- Améliorer la gestion de l'eau par les exploitants en contexte de changement climatique
- Réduire et intercepter les flux polluants jusqu'aux points d'eau (action à la source ; promotion des haies et autres IAE face au ruissellement)
- Promouvoir les modifications de pratiques culturelles favorables à la limitation des traitements
- Favoriser une approche filière et territoire.

2/ Enjeu « Travailler durablement (usages identitaires & maintien d'un tissu industriel durable) »

Orientation générale	
Formulation initiale	Se donner les moyens du développement d'une économie durable et compatible avec les exigences écologiques et climatiques
Formulation post-consultation	Se donner les moyens du développement d'une économie durable et compatible avec les défis écologiques et climatiques

Sous orientation 1	
Formulation initiale	Encourager et accompagner la transition écologique de l'économie locale
Formulation post-consultation	Idem
Note globale	
Justifications	Nécessité de faire mieux avec moins demain
Remarques	Sous-orientation trop vague
Sous orientation 2	
Formulation initiale	Garantir la conciliation entre usages et entre usages-milieu
Formulation post-consultation	Idem
Note globale	
Justifications	Vision intégrée à avoir pour être dans une logique de durabilité : travail par filières et interactions entre filières
Remarques	Sous-orientation trop vague
Autre proposition de sous-orientation	
Formulation	Garantir la conciliation entre usages-milieu (en complément de la sous-orientation « garantir la conciliation entre les usages »)
Justification	Nécessité de territorialiser les usages en fonction des capacités du milieu
Autre proposition de sous-orientation	
Formulation	Accompagner le développement d'une économie locale et durable
Justification	Besoin de connaître l'existant (diagnostic) pour aller vers des solutions plus économes et adaptées aux grands changements en cours (changement climatique notamment), voire vers de nouvelles voies de développement



Nota Bene :

Les formulations initiales de sous-orientations n'ont pas réellement suggérées de réels engouements et réactions de la part des participants. Le sujet et l'ambition portée via l'orientation générale répondent aux attendus de la CLE mais l'approche via les 2 sous-orientations proposées ne semble pas concluantes, sans doute car trop générale. Un retravail des énoncés de sous-orientations, en ciblant des usages spécifiques, semble nécessaire.

Propositions d'objectifs à se fixer pour répondre aux (sous-)orientations stratégiques :

- Améliorer la connaissance :
 - Des usages et de leurs impacts cumulés (diagnostic filière, effet des cumuls)
 - En matière de disponibilité en eau à l'échelle (sous-)bassin versant et de capacité auto-épuratoire des milieux récepteurs
- Anticiper les conflits d'usage en matière de prélèvements sur la ressource en eau souterraine et superficielle
- Disposer de cahier des charges « flux » (eau, ...) et « état écologique » (cumul des nouveaux prélèvements et rejets)
- Adapter l'activité de pêche professionnelle et amateur aux potentiels de renouvellement de la ressource piscicole
- Accompagner les secteurs économiques dans l'évolution de leurs pratiques et dans la promotion de nouvelles filières
- Travailler sur l'attractivité du territoire au regard des spécificités et contraintes territoriales.



Atelier 4 - Trois territoires liés : vallée Dordogne, bassins versants affluents et palus

1/ Enjeu « Les palus »

Orientation générale	
Formulation initiale	Rendre l'occupation et l'usage des sols des palus compatibles avec l'évolution du changement climatique et la nécessaire protection-conservation de leur richesse patrimoniale
Formulation post-consultation	Rendre l'occupation, l'usage des sols et la gestion hydraulique des palus compatibles avec l'évolution du changement climatique et la nécessaire protection-conservation de leur richesse patrimoniale

Sous orientation 1	
Formulation initiale	Favoriser la vision partagée et prospective de l'ensemble des palus de basse Dordogne intégrant le changement climatique
Formulation post-consultation	Développer une vision partagée et prospective de l'ensemble des palus de basse Dordogne intégrant le changement climatique et fondée sur la préservation et la restauration d'espaces naturels fonctionnels
Note globale	
Justifications	Sous-orientation importante et préalable nécessaire à préparer demain (moyen et long terme), à agir, car aujourd'hui, il n'existe pas une vision mais des visions (habitants, usagers, élus, ...). Nécessité de sortir des débats de spécialistes. Soft power à concilier avec de la réglementation
Remarques	Sous-orientation à très fort consensus

Sous orientation 2	
Formulation initiale	S'adapter au risque aggravé de submersion marine par refonte du système actuel de protection contre les inondations (recul de digues, création-conservation de champs d'expansion de crues, ...)
Formulation post-consultation	Répondre aux risque aggravé de submersion marine par adaptation du système actuel de protection contre les inondations (recul de digues, création-conservation des champs d'expansion, ...)
Note globale	
Justifications	Nécessité de requestionner l'existant (système d'endiguement) : intérêt-plus-value d'une lutte contre la nature (dont les bénéfiques sont à considérer). Evaluer les dispositifs en place et adapter les actions en fonction des enjeux et priorités partagées. Principe du bénéfique/risque quand il y a des enjeux et de l'adaptation via des solutions « douces » en absence d'enjeu fort : vers un nouvel équilibre du vivant (des hommes et de la biodiversité)
Remarques	Sous-orientation à très fort consensus

Sous orientation 3	
Formulation initiale	S'adapter au risque aggravé de submersion marine par réduction de la vulnérabilité
Formulation post-consultation	Réduire la vulnérabilité face au risque aggravé de submersion marine
Note globale	
Justifications	Nécessité de rendre le territoire plus résilient face à la récurrence et l'intensité accrues des épisodes d'inondation en contexte de changement climatique. Adapter le territoire aux phénomènes naturels et non l'inverse
Remarques	Sous-orientation à fort consensus

Autre proposition de sous-orientation	
Formulation	Préserver, restaurer des espaces naturels fonctionnels (d'un point de vue de la biodiversité)
Justification	Reconnaissance de la valeur du patrimoine naturel des marais et de l'intérêt de sa protection

Propositions d'objectifs à se fixer pour répondre aux (sous-)orientations stratégiques :

- Améliorer la connaissance :
 - De l'écologie des palus
 - Du fonctionnement hydraulique des palus
- Créer une vraie gouvernance (inter-SAGE/PNR) des palus pour envisager un avenir commun
- Centraliser l'information (bureau unique)
- Informer-sensibiliser les usagers des palus ainsi que du grand public aux spécificités du territoire
- Réglementer (interdiction) les constructions en zones d'aléa submersion.

2/ Enjeu « Les affluents (et bassins versants) »

Orientation générale	
Formulation initiale	Reconquérir les affluents pour une meilleure adaptation-anticipation des effets du changement climatique
Formulation post-consultation	Faire des bassins versants affluents, un atout dans l'adaptation-anticipation aux effets du changement climatique

Sous orientation 1	
Formulation initiale	Préserver et restaurer le caractère humide et la fonction de poumon vert des cours d'eau affluents
Formulation post-consultation	Préserver et restaurer le caractère humide et la fonction de corridor écologique des cours d'eau affluents
Note globale	
Justifications	Sous-orientation importante et nécessaire. Approche « fonctionnalités » essentielle : il ne sanctuarise pas mais laisse une place aux activités ; la restauration doit se faire sur les fonctionnalités. Zones humides vitales pour préserver la biodiversité et le régime hydrologique des cours d'eau. Corridor écologique représenté, a minima, par la trame verte (tronçons de cours d'eau intermittents : fonction de poumon vert)
Remarques	Sous-orientation à très fort consensus
Sous orientation 2	
Formulation initiale	Favoriser la réappropriation sociale des cours d'eau affluents avec une exigence écologique et paysagère
Formulation post-consultation	Idem
Note globale	
Justifications	Besoin de reconnexion physique et affective/culturelle avec les espaces de cours d'eau (désintérêt, relais pris par la collectivité à défaut des riverains, disparition de certains usages). Important par ailleurs pour favoriser l'acceptabilité des changements nécessaires de pratiques. Redonner de la place aux affluents et améliorer la vision et le rapport des élus, de la population, des acteurs territoriaux qu'ils ont avec ces milieux
Remarques	Sous-orientation à fort consensus. Apparaît moins prioritaire que les actions pratico-pratiques tels les travaux de restauration mais à engager en parallèle

Propositions d'objectifs à se fixer pour répondre aux (sous-)orientations stratégiques :

- Améliorer la connaissance du potentiel hydromorphologique, hydraulique et écologique des cours d'eau
- Mettre en œuvre des programmes de restauration hydromorphologique, hydraulique et écologiques des cours d'eau affluents
- Redonner de la place et de la lisibilité aux cours d'eau affluents
- Informer-sensibiliser les acteurs locaux et la population sur la place et le rôle des cours d'eau affluents (médiation).

3/ Enjeu « Domanialité, environnement, culture et patrimoine : la vitrine du territoire »

Orientation générale	
Formulation initiale	Se réapproprier l'espace rivière (Dordogne, canal de Lalinde et confluences) pour une mise au service du "bien vivre" sur le territoire, dans le respect des identités historiques et paysagères ainsi que des exigences écologiques
Formulation post-consultation	S'approprier l'espace rivière (Dordogne, canal de Lalinde, confluences) au service du « bien vivre », en révélant les identités paysagères et dans le respect des exigences écologiques

Sous orientation 1	
Formulation initiale	Construire et développer une vision commune et prospective de la rivière Dordogne
Formulation post-consultation	Construire et développer une vision fédératrice, populaire et prospective de la rivière Dordogne et la concrétiser par des projets
Note globale	
Justifications	Besoin d'une vision fédérative (2 départements), d'une dimension populaire (intégrer le grand public et particulièrement les jeunes générations), d'une dimension concrète de mise en actions : une communauté d'actions et d'appartenance
Remarques	Sous-orientation à très fort consensus
Sous orientation 2	
Formulation initiale	Mettre en place des actions de préservation-restauration-valorisation des patrimoines naturel, paysager et culturel de la rivière Dordogne, aire centrale et zone tampon de la Réserve de Biosphère du bassin
Formulation post-consultation	Préserver, restaurer, valoriser les patrimoines naturel, paysager et culturel de la rivière Dordogne, aire centrale et zone tampon de la Réserve Biosphère
Note globale	
Justifications	Être ambitieux : poser les 3 piliers que sont la préservation, la restauration et la valorisation comme des actes et non comme des ambitions d'actions. Nécessaire équilibre à trouver entre préservation, restauration et valorisation (outils ENS par exemple)
Remarques	Sous-orientation à très fort consensus
Sous orientation 3	
Formulation initiale	Gérer le domaine public fluvial dans une logique garantissant la préservation des espaces à forte valeur patrimoniale
Formulation post-consultation	Gérer le domaine public fluvial et ses marges riveraines dans une logique garantissant un équilibre entre le développement des usages et la préservation des espaces à forte valeur patrimoniale
Note globale	
Justifications	Nécessité de préserver tout en permettant le développement d'usages (gérer, autoriser mais encadrer). Intérêt de redonner de l'espace à la rivière et d'agir pour un recul des pressions. Intégrer les marges riveraines au DPF
Remarques	Sous-orientation à très fort consensus



Propositions d'objectifs à se fixer pour répondre aux (sous-)orientations stratégiques :

- Améliorer la connaissance :
 - Collectage des mémoires du territoire
 - Des patrimoines (culturel, historique, environnemental, ...)
- Avoir un référentiel unique de l'identité et du patrimoine du territoire Dordogne Atlantique
- Conserver les espaces riverains de la Dordogne (y compris zones de confluences) à fort intérêt environnemental
- Redonner de l'espace à la rivière
- Encadrer l'aménagement du territoire dans l'espace du DPF et de ses marges riveraines dans une logique paysagère et patrimoniale
- Garantir l'équilibre entre développement des usages et protection de l'espace rivière et de ses marges.



Annexe : propositions de mesures (dispositions, règles projets)

Bouchon vaseux :

- Engager un processus d'engagement et de fonctionnement de la commission inter-SAGE "bouchon vaseux"
- Réaliser un benchmark / REX [préliminaire]
- Poursuivre les actions MAGEST
- Définir des indicateurs biologiques (poissons)
- Mettre en œuvre un programme de recherches
- Règle sur l'érosion des sols
- Règle sur les rejets de STEP
- Analyser les relations actuelles entre bouchon vaseux, débits influencés par les grands barrages et changement climatique
- Etudier la composition et l'origine des sédiments du bouchon vaseux
- Etudier l'effet des éléments présents dans le bouchon vaseux (et/ou relargués par le bouchon vaseux) sur la faune, dont les migrateurs
- Mener une étude prospective (situation à venir) sur les milieux et les usages
- Exploitation des résultats MAGEST
- Recenser les actions/études déjà menées sur le sujet
- Réaliser un benchmark sur les territoires/problématiques comparables
- Identification des apports de polluants et priorisation des actions (lien avec ruissellement)
- Sensibilisation des populations (grand public)
- Connaître les paramètres de survie des poissons (choix d'une espèce cible) et la résilience des espèces
- Montage d'un programme LIFE
- Vulgarisation auprès des décideurs

Continuité écologique et milieux naturels sur la Dordogne :

- Evaluer "la perte en ligne" des migrateurs entre Tuilières et Mauzac avant de fixer des seuils de franchissabilité
- Travailler sur la convention bergeracoise / association MIGADO qui s'occupe du comptage (Agence de l'eau France)
- Travailler sur la convention éclusées (baisser plus progressivement)
- Actions de restauration des milieux
- Imposer les travaux/démarches utiles à la restauration de la CE, aux structures GEMAPIennes, et sur les affluents propices
- Interdire la remise à l'eau des silures
- Classer le silure en « espèce susceptible de créer des déséquilibres biologiques »
- Poursuivre les expérimentations de régulation du silure
- Favoriser l'exploitation du silure par la pêche professionnelle (pour réduire la densité en silure et diminuer la pression de pêche sur les migrateurs)

Nappe alluviale de la Dordogne :

- Promouvoir les économies d'eau par les ménages (action SAGE Nappes profondes)
- Travailler aux économies d'eau sur les réseaux (dont fuites) et sur les bornes incendies (usage interdit par les professionnels du BTP)
- Réfléchir aux réseaux secondaires/doubles circuits dans les villes (eaux non traitées)
- Favoriser les stocks d'eau pluviales sur les toits des bâtiments, faciles à installer sur de l'existant
- Questionner la pratique et les techniques d'irrigation (optimum d'arrosage selon les heures, répartition par culture, ...)
- Démarches conditionnelles : accès à l'eau en échange d'efforts, de certaines pratiques, d'appro de la restauration collective (PAT...)
- Plan d'actions type captages prioritaires pour favoriser certaines pratiques
- Caractériser les risques inondations liés aux remontées de nappe
- Selon la connaissance du sol, adapter les rotations de cultures
- Communiquer vers le grand public (ex : nappe alluviale du Rhin)

- Décliner [dans un délai de 3 ans] un schéma de protection des zones stratégiques AEP au travers des SCoT
- Prendre en compte les peuplements forestiers et leur rôle (dénitrification, expansion de crues, ...)

- Mettre en œuvre une stratégie interdépartementale d'état (des lieux) de la nappe alluviale de la Dordogne [allant jusqu'à l'identification d'unités fonctionnelles]

Ruissellement : résilience territoriale :

- Rédiger un guide (ex. celui de l'EPTB Charente) pour aider à intégrer les chemins de l'eau dans l'élaboration des docs d'urbanisme, à associer la population dans les projets (recueil des connaissances locales)
- Disposer de schémas de gestion des eaux pluviales et de zonages d'assainissement pluviaux sur tout le territoire. Intégrer dans ces schémas les mesures utiles pour réduire l'impact des eaux pluviales

- Plantation de haies, bassins de rétention enherbés
- Elaboration d'études plus fines sur les territoires (ruissellement)
- Acquisition de connaissances (maillage trame verte, ...)
- Règle pour limiter l'imperméabilisation et favoriser l'infiltration in-situ

Aménagement du territoire et structuration :

- Rendre obligatoire la participation des Chargés de mission GEMAPI aux SCOT et vice-versa (lien entre les COPIL GEMAPI et les SCOT)
- Obliger les SCOT à dresser un inventaire ZH ?
- Rédiger un guide avec des fiches pour les habitants, les PLUi, les PPRI...
- Réaliser des études/inventaires de référence ou pousser les acteurs locaux à le faire localement (atlas communaux de biodiversité...)
- Règle sur la protection des zones humides
- Proposer à chaque porteur de SCoT les modifications utiles pour une mise en conformité avec le SAGE
- Guide de traduction du SAGE dans les documents d'urbanisme
- Procéder à un inventaire exhaustif des zones humides
- Faire une étude référence sur les zones humides
- Faire une étude plus précise sur les continuités écologiques que le niveau SRADDET
- Restaurer les ripisylves

- Restaurer la trame verte en zone viticole
- Elaborer un guide sur les espèces à planter
- Promouvoir des bandes de recul / aux cours d'eau et fossés : inscrire leur dimension / localisation dans les documents d'urbanisme, s'appuyer sur des OAP thématiques générales (eau, continuités écologiques, ZH...)
- Règle sur la limitation de la destruction des zones humides et sur l'encadrement des constructions sur ces espaces naturels
- Demander aux acteurs GEMAPI d'inventorier les ZH et de définir les secteurs à enjeux forts
- Communication : aires naturelles récréatives de l'OFB (des enfants mettent en place leur plan de gestion de la zone), ambassadeurs de l'eau en milieu scolaire
- Etablir un plan guide [plan paysage Ministère 2017] centré sur la rivière domaniale et ses affluents (dont espaces de confluences, sites Natura 2000, ENS, ZNIEFF, ...)

Viticulture (usages identitaires) :

- Rédiger un guide des "bonnes pratiques" sur la base des REX (économie : le système va-t-il être viable ?)
- Faire évoluer les formations initiales localement (Monbazillac, ...) : plus de notions d'agronomie, ...
- Améliorer la connaissance des spécificités du territoire (typologie des sols, ...)
- Communication : 1 label "vallée Dordogne" (R&B Unesco)
- Fédérer : réseau d'acteurs / producteurs, coopératives, associations (PNR ? chartre : objectifs chiffrés)

- Elaborer un guide de "bonnes pratiques" sur la base des REX et créer un réseau pour favoriser la force du collectif
- Valoriser les REX et augmenter les expérimentations

Travailler durablement (usages identitaires & maintien d'un tissu industriel durable) :

- Réglementation (outils ?) + plans d'actions par filière (conventions ?)
- Etude de recensement des usages (économiques, domestiques) et de leurs impacts cumulés
- Engager une voie de travail "pêche" (incluant les professionnels et les amateurs) pour soutenir une activité de pêche durable, respectueuse des populations de migrateurs, et favorable au maintien de ses usages
- Maîtriser les espèces invasives (faune, flore)
- Promouvoir le multiusage/la multifonctionnalité

Les palus :

- Créer une commission inter-SAGE "palus" en préfiguration d'un PNR des palus (Dordogne Atlantique, Isle et estuaire rive droite jusqu'au Blayais)
- Créer une commission inter-SAGE "palus" en préfiguration d'un PNR des palus (points forts : instaurer une dynamique, pas de coercition, identité positive, possibilité de concilier certaines activités économiques)
- Instaurer une gestion et un contrôle des vannes et autres ouvrages hydrauliques ? (sous contrôle de qui ?)
- Identifier des palus « primaires » (comme des parcelles de forêt primaire) à utiliser comme point de repère pour de la « renaturation »

Les affluents (et bassins versants) :

- Règle sur les prélèvements en zones déficitaires
- Règle sur la destruction des zones humides
- Faire de la médiation en amenant les gens sur les lieux
- Faire des bilans « état des lieux » des cours d'eau affluents (hydromorphologie, hydraulique, écologique)

Domanialité, environnement, culture et patrimoine : la vitrine du territoire :

- Etablir un plan guide « paysages » centré sur la rivière domaniale et ses affluents (dont espaces de confluences ; sites Natura 2000, ENS, ZNIEFF, ...) en basse Dordogne
- Réaliser un collectage des mémoires du territoire
- Réaliser des inventaires de patrimoine, culturels, ...
- Faire monter le CAUE en expertise sur l'accompagnement paysager des projets de l'axe Dordogne
- Proposer des règles patrimoniales (façades...) dans les documents d'urbanisme
- Mettre en œuvre un protocole d'accord (stratégie foncière) : garantir la maîtrise [foncière] publique accolée au DPF



Adresse

EPIDOR

Place de la Laïcité, 24 250 Castelnau-la-Chapelle

05 53 29 17 65 / eptb-dordogne.fr

Contact

Christine GUERIN

Animatrice du SAGE Dordogne Atlantique

06 30 53 96 64